

## La pauvreté en Guinée de 1994 à 2007 : Tendances, perceptions et priorités des ménages

Prospère Backiny-Yetna et Quentin Wodon<sup>1</sup>

---

### Résumé

Depuis 2003, la Guinée est entrée dans une crise économique profonde, ce qui a contribué à exacerber la pauvreté qui était déjà importante. L'objectif de cet article est de présenter une analyse de la tendance et du profil de la pauvreté en Guinée à partir des trois dernières enquêtes auprès des ménages de 1994/95, 2002/03 et 2007. Les estimations suggèrent que le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 53,0 pourcent en 2007, par rapport à 49,1 pourcent en 2002. Les informations sur les perceptions des ménages confirment que leur situation s'est dégradée. Il est probable que la hausse récente des prix des produits alimentaires ait contribué à une augmentation additionnelle des indicateurs de pauvreté. Ce constat assez pessimiste ne doit cependant pas conduire à un fatalisme. La situation économique qui prévaut aujourd'hui est très différente de celle qui a prévalu entre 1994 et 2002, une période pendant laquelle l'économie du pays a enregistré une forte croissance du PIB par tête. Une analyse comparative des enquêtes réalisées en 1994/95 et 2002/03 conduit à une baisse de la pauvreté de 62,6 pourcent en 1994 à 49,1 pourcent en 2002. Si le pays parvenait à mettre fin aux contre-performances économiques enregistrées au cours des dernières années et à relancer la croissance, la pauvreté pourrait à nouveau être réduite.

**Mots-clés :** Pauvreté, Guinée.

**Classification JEL:** I32.

### Poverty in Guinea from 1994 to 2007: Trends, Perceptions, and Household Priorities

#### Abstract

Since 2003, Guinea has been affected by a deep economic crisis that has contributed to exacerbating already high levels of poverty. This paper documents poverty trends in Guinea using the last three household surveys available, implemented in 1994/95, 2002/03, and 2007. The estimates suggest that the share of the population living in poverty increased to 53,0 percent in 2007 from 49,1 percent in 2002. Data on household perceptions confirm that standards of living have been negatively affected and it is likely that the increase in food prices observed recently contributed to an additional increase in poverty levels. These findings should however not lead to fatalism. Between 1994 and 2002, a period during which the economy benefited from strong GDP growth, the analysis of the 1994/95 and 2002/03 surveys suggests that the share of the population in poverty fell from 62,6 percent in 1994 to 49,1 percent in 2002. Thus if the country's economy were to rebound and perform strongly in the future leading to growth in GDP per capita, poverty could be reduced again.

**Keywords:** Poverty; Guinea.

**JEL Classification:** I32.

---

<sup>1</sup> Vice Présidence Développement humain, Banque mondiale. Les opinions émises dans cet article sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement celles de la Banque mondiale, de ses Directeurs exécutifs ou des pays qu'ils représentent.

## **1. Introduction**

Malgré de réelles potentialités et un environnement naturel plutôt favorable, la Guinée reste un pays pauvre. Le pays est exportateur de minerais et de produits semi-finis dont les cours sont susceptibles de fluctuations sur les marchés internationaux, impliquant une forte probabilité de chocs extérieurs. Les revenus fiscaux demeurent faibles, ce qui limite les possibilités de financement des services publics et infrastructures de base. Selon le rapport 2009 du Programme des Nations Unies pour le Développement, le pays se situe au 170<sup>ième</sup> rang mondial sur 182 pays en termes de développement humain.

Le pays a connu un fort ralentissement de la croissance économique au cours des sept dernières années. Entre 1994 et 1999, la Guinée avait enregistré une croissance soutenue du PIB avec un taux de croissance annuel moyen de 5,1 pourcent. Depuis le pays a connu un ralentissement de la croissance, le taux se chiffrant en moyenne annuelle à 3,4 pourcent entre 1999-2002 et une croissance en moyenne négative du PIB par tête depuis 2003. Depuis 2003, la situation du pays a été marquée par une aggravation des déséquilibres macro-économiques et des chocs exogènes dont notamment des conflits armés dans la sous-région, la baisse des cours des principaux produits d'exportation (bauxite, coton) sur le marché mondial, la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole et une mauvaise pluviométrie pour certaines années. La hausse des dépenses extra budgétaires notamment de sécurité et défense concomitamment à la baisse des recettes minières ont aggravé le déficit budgétaire, largement financé par la Banque centrale, en l'absence d'aides financières externes. En conséquence, les prix des produits alimentaires ont été multipliés par 3,5 entre 2002 et 2007 et l'indice global des prix à la consommation se situait à 500 contre 200 en 2002, soit un accroissement de 150 pourcent. Cette hausse des prix a été particulièrement importante sur les produits et services de consommation tels que le riz importé, les produits pétroliers et les transports publics. En outre, les réserves officielles ne couvrent pas suffisamment les importations et la dépréciation du taux de change s'est accentuée. Tous ces facteurs ont conduit à une détérioration des conditions de vie des ménages.

En matière de suivi des conditions de vie des ménages, une série d'opérations statistiques pouvant être utilisées à mesurer la pauvreté ont été réalisées au cours des dix dernières années. Parmi ces opérations, on peut citer trois enquêtes à couverture nationale sur l'évaluation de la pauvreté et les conditions de vie des ménages pour les années 1994/95, 2002/03, et 2007. La présente étude utilise ces données pour dresser une évaluation de la tendance de la pauvreté en Guinée de 1994/95 à 2007 ; elle complète et met à jour les résultats

obtenus par Backiny-Yetna et al. (2009) et publiés dans la première partie de ce dossier de *Perspective Afrique* sur les mesures de la pauvreté en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il est important de souligner que la hausse des prix de l'alimentation s'est poursuivie en 2008, et a probablement eu un impact additionnel négatif sur les conditions de vie des ménages qui n'est pas mesuré ici, puisque nos données ne couvrent pas cette dernière année<sup>2</sup>.

La structure de l'article est la suivante. La section 2 présente la méthodologie utilisée pour les estimations de la pauvreté. La section 3 présente les tendances de la pauvreté dans le temps. La section 4 est consacrée à un profil de la pauvreté, et la section 5 à une analyse des corrélats ou déterminants de la pauvreté au niveau des ménages. La section 6 discute des priorités des ménages pour la réduction de la pauvreté. Une brève conclusion suit.

## **2. Données et méthodologie**

### **2.1. Agrégat de consommation**

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être, un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un niveau de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des indicateurs de mesure de la pauvreté. Afin d'être cohérent dans les comparaisons de pauvreté dans le temps, les choix techniques effectués dans l'élaboration de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté doivent être similaires entre les différentes enquêtes. Ces choix dépendent eux-mêmes de la nature des données disponibles et de leur qualité.

Pour la mesure du bien-être, l'un des choix se situe entre le revenu et la consommation des ménages. La consommation est généralement préférée au revenu en Afrique car on estime qu'elle est mieux saisie dans les enquêtes auprès des ménages<sup>3</sup>. Pour la Guinée, l'indicateur de bien-être est construit à partir de la consommation des ménages. Les données servant à l'analyse sont issues de trois enquêtes auprès des ménages dénommées EIBC 1 (Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages) ; EIBEP 2 (Enquête intégrale de base

---

<sup>2</sup> Les estimations présentées ici pour 2002/03 sont celles qui ont été retenues pour le second Document stratégique de réduction de la pauvreté préparé par le ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (2007). Les estimations pour 2007 ont été aussi approuvées par les autorités de la Guinée. Parmi d'autres études sur différents aspects de la pauvreté en Guinée, voir Backiny-Yetna et al. (2009), Bardasi et Wodon (2007a, 2007b), Coulombe et Wodon (2008), Diallo et Makdissi (2008), Droy (2005) et Essama-Nssah (2007).

<sup>3</sup> Pour les avantages et les inconvénients de ces deux agrégats, voir par exemple Deaton et Zaidi (2002).

pour l'évaluation de la pauvreté) ; et ELEP (Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté) réalisées respectivement en 1994/95, 2002/03 et 2007 et portant sur 4416, 7095 et 7552 ménages au niveau national<sup>4</sup>. Les objectifs de ces trois enquêtes sont les mêmes. Il s'agit de fournir les informations de base nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Ces objectifs ont cependant conduit, en fonction des contraintes, à bâtir des méthodologies de collecte qui présentent des similitudes, mais aussi des différences qui peuvent poser des problèmes au niveau de la comparabilité des résultats.

Déjà pour les travaux qui ont conduit à la comparaison entre les enquêtes de 1994/95 et celles de 2002/03, deux problèmes majeurs avaient été soulevés (Backiny-Yetna et al., 2009). En premier lieu, il y avait des différences dans la méthodologie de collecte des informations sur la consommation des ménages. La phase de collecte des données de chacune des deux enquêtes avait été de 12 mois ; de janvier 1994 à janvier 1995 pour l'EIBC 1 et d'octobre 2002 à octobre 2003 pour l'EIBEP 2. Cependant, alors que les ménages avaient été interrogés en un passage unique (un tiers de l'échantillon a été couvert tous les 4 mois) lors de l'EIBC 1, chaque ménage avait fait l'objet de trois passages pour l'EIBEP 2. Les enquêtes réalisées sur le modèle de cette dernière présentent en principe l'avantage de produire des estimations plus précises de la consommation des ménages en prenant en compte les effets saisonniers du fait qu'un ménage est interviewé plusieurs fois à différents moments de l'année. Cependant, l'inconvénient est le risque de lassitude des ménages qui fournissent alors des informations de moins bonne qualité lors de passages subséquents. Dans le cas de l'EIBEP 2, les dépenses des ménages avaient fortement diminué après le premier passage. Cette diminution avait été attribuée principalement à la lassitude des enquêtés. Pour cette raison, seul le premier passage (qui s'était déroulé d'octobre 2002 à février 2003) avait été retenu pour les travaux sur la pauvreté ; les comparaisons entre les deux enquêtes se faisant donc à partir des données d'un seul passage<sup>5</sup>.

En second lieu, il semble que les ménages de grande taille avaient été sur-échantillonnés lors de l'EIBEP 2. Les résultats préliminaires laissent apparaître une forte surestimation de la

---

<sup>4</sup> L'EIBEP 2 portait au départ sur 7 611 ménages. 516 ménages ont été supprimés de l'analyse pour trois raisons majeures : nombre de passages incomplets, nombre de visites trop faible, événement démographique important intervenu au courant de l'année et ayant des répercussions sur le niveau de vie du ménage ; le décès du chef de ménage par exemple.

<sup>5</sup> Dans le cadre de cette étude, on n'utilise ainsi ni l'indicateur de bien-être, ni la ligne de pauvreté construits en 1994. Par conséquent, les indicateurs de pauvreté obtenus seront quelque peu différents de ceux publiés dans les travaux antérieurs réalisés par la DNS (Direction Nationale de la Statistique, 1996).

population et de la taille des ménages<sup>6</sup> et cette dernière entraînait elle-même une sous-estimation de la consommation par tête<sup>7</sup>. Une solution dans ce genre de situation est de corriger les coefficients d'extrapolation de l'enquête en calant la taille des ménages sur une autre source de données réputée fiable. La seule disponible était le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996 et elle avait été utilisée à cette fin<sup>8</sup>.

S'agissant de l'ELEP, elle présente aussi une différence importante avec les deux précédentes enquêtes. Chaque ménage est enquêté en un seul passage et en une seule visite (contre plusieurs visites pour les deux autres enquêtes). En outre, la technique de relevé de la consommation est celle des moyennes mensuelles (consommation habituelle et non la consommation effective pour l'EIBC et l'EIBEP) pour la consommation alimentaire et des relevés effectifs en rétrospectifs pour la consommation non alimentaire. Ainsi, les tendances de la consommation pourraient ne pas refléter seulement des évolutions réelles, mais aussi ces différences méthodologiques, bien que les comparaisons obtenues dans l'analyse suggèrent une bonne comparabilité des résultats.

L'indicateur de bien-être est un agrégat de consommation des ménages par tête<sup>9</sup>, construit en trois étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par la taille du ménage<sup>10</sup>. Enfin on procède à une dernière normalisation en le divisant par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les milieux, différences provenant de sources d'approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de transaction. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation

---

<sup>6</sup> Les résultats préliminaires donnent une population de 9,3 millions et une taille moyenne de 7,4 personnes par ménage. Les projections de population (qui ont généralement plutôt tendance à la surestimation) tablent sur une population de 8,6 millions en 2003. Quant à la taille moyenne des ménages, aucune enquête en Guinée n'a jamais obtenu comme résultat une taille de plus de 6,8 personnes.

<sup>7</sup> On dispose souvent de peu d'informations pour caler les données d'enquête. Dans le cas précis, il a été retenu de caler les deux enquêtes à l'agrégat de consommation finale des ménages des comptes nationaux.

<sup>8</sup> Pour ce calage, on a procédé à la correction des coefficients d'extrapolation dans chacune des 9 strates (Conakry et chacune des 4 régions naturelles selon le milieu urbain et rural).

<sup>9</sup> On peut aussi utiliser un agrégat de revenu comme indicateur de bien-être. Pour les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre, voir Deaton et Zaidi (2002).

<sup>10</sup> Les ménages ne diffèrent pas seulement par leur taille, mais aussi par leur composition. Pour prendre ce dernier aspect en compte, il faut utiliser non pas la taille, mais une échelle d'équivalence. Seulement en 2005, c'est la taille qui a été utilisée. Cette étude va dans le même sens pour que la comparaison soit valide.

alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers et une estimation de la valeur d'usage des biens durables.

L'agrégation de la consommation alimentaire ne présente pas de difficultés particulières. Lors des enquêtes de 1994/95 et 2002/03, elle a été observée sur 30 jours en milieu urbain et 14 en milieu rural. La consommation annuelle est calculée en multipliant la valeur de la consommation observée par 12 en milieu urbain et pas 365/14 en milieu rural. Pour ce qui est de l'ELEP de 2007, les valeurs observées sont les moyennes mensuelles et le nombre de mois de consommation a aussi été relevé. Le calcul de la consommation annuelle dans ce cas se fait en multipliant la moyenne mensuelle habituelle par le nombre de mois où le produit est consommé. Deux éléments méritent d'être soulignés. En 2002/03, le nombre de jours de relevé avait été consigné pour faire la différence entre une consommation nulle et une valeur non déclarée. Quand le nombre de jours de relevé était inférieur au nombre de jours requis, le calcul en a tenu compte.

S'agissant de l'enquête de 2007, il est apparu une difficulté de comparabilité dans la mesure où les dépenses alimentaires paraissent trop élevées en milieu rural. La consommation alimentaire représente jusqu'à plus de 80 pourcent de la consommation totale. Une procédure de corrections des valeurs aberrantes a été arrêtée. Pour chaque quintile et chaque région, les produits dont la part dans la consommation est supérieure à la moyenne plus 2.25 fois l'écart-type a été ramenée à la médiane. Le taux de corrections est de 3.3 pourcent des données alimentaires du milieu rural. Un critère de validation de l'indicateur de bien-être est de le comparer soit à la consommation par tête des comptes nationaux, soit au PIB par tête. Dans le cas présent, l'indicateur de consommation de l'enquête (normalisé après avoir tenu compte des différences spatiales du coût de la vie) représente 71 pourcent du PIB par tête en 2002 et 66 pourcent en 2007. Cet intervalle est encore dans les limites de ce qui est acceptable. Un examen de la structure des dépenses au tableau 1 montre une très forte progression de la consommation alimentaire au détriment du non alimentaire en milieu rural (malgré les corrections effectuées). On peut penser que cette progression de la consommation alimentaire est le fait de la hausse des prix ; mais elle paraît trop forte et on ne peut pas exclure le fait que les différences méthodologiques y contribuent aussi.

**Tableau 1. Eléments de comparaison des enquêtes de 2002/03 et 2007**

	2002/03			2007		
	Dépense par tête	Dépense alimentaire	Part de l'alimentation	Dépense par tête	Dépense alimentaire	Part de l'alimentation
Conakry	758,774	302,634	39.9	2,495,520	1,475,098	59.1
Autre urbain	654,243	303,274	46.4	1,378,318	939,799	68.2
Rural	460,001	274,499	59.7	794,804	608,735	76.6
Total	533,580	282,897	53	1,173,260	805,890	68.7
Consommation/PIB	0.71			0.66		

Source : Calcul des auteurs

La technique d'estimation de la consommation non alimentaire (en biens non durables et services) est faite sans difficulté en multipliant la consommation observée par la fréquence d'observation. Néanmoins pour toutes les trois enquêtes, la méthode d'observation des biens alimentaires a été appliquée à certains biens non alimentaires (course en taxi, allumettes, pétrole lampant, etc.) jugés a priori de consommation fréquente. Pour ces biens, la technique de calcul de la consommation alimentaire leur a été appliquée. Quant au logement, il est un investissement pour le ménage, mais le ménage consomme le service qu'il en retire. Ainsi on ajoute un loyer imputé aux ménages propriétaires, aux ménages logés gratuitement et à ceux qui sont locataires et qui auraient omis de déclarer le loyer payé. Ce loyer imputé a été calculé à partir d'une régression linéaire sur les ménages en location avec comme variable dépendante le logarithme du montant du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu de résidence. Enfin une valeur d'usage des biens durables (qui est assimilée à la consommation) a été estimée à partir du stock de biens recensés dans les ménages, de leur valeur d'acquisition et de leur valeur au coût de remplacement.

L'agrégat de consommation calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé en le divisant par la taille du ménage. La dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie. Les déflateurs ont été dérivés à partir des seuils de pauvreté spécifiques de chaque strate (Conakry, autre urbain et rural), la même procédure est utilisée.

## **2.2. Lignes et mesures de pauvreté**

Après la construction de l'indicateur de bien-être (nominal), il faut déterminer un seuil de pauvreté monétaire. Le seuil est un niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le cas où l'indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (le cas échéant). Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins vitaux minima (alimentaires et non alimentaires). La méthode du coût des besoins de base a été utilisée pour construire le seuil de 2002/03. Cette méthode consiste à déterminer d'abord un seuil de pauvreté alimentaire et à y rajouter un montant correspondant aux besoins minima non alimentaires (voir Backiny-Yetna et al., 2009).

Une question importante en 2002/03 avait été de savoir s'il fallait avoir un seuil au niveau national ou en avoir plusieurs, par exemple par région ou par milieu de résidence. Dans un pays comme la Guinée où l'insuffisance des infrastructures routières pose de nombreuses difficultés, les coûts de transport pour acheminer les produits des zones de production (ou d'importation) aux zones de consommation sont relativement importants. Ces coûts de transaction viennent se greffer aux coûts de production et accroissent d'autant les prix à la consommation finale dans les zones éloignées des lieux de production. Ces différences sont généralement marquées entre le milieu urbain et rural ; ils existent également au niveau des régions. L'idéal aurait été de déterminer un seuil de pauvreté pour chaque région et selon le milieu urbain et rural. Cependant, pour que l'estimation de la ligne soit robuste, un nombre important d'observations est nécessaire. Pour cette raison, il avait été retenu d'avoir une ligne pour la capitale Conakry, une autre pour les autres villes et une dernière pour le milieu rural.

Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé en 2002/03 à partir du coût de la consommation quotidienne d'un nombre de Kilocalories qui permet de subsister. Les normes utilisées dans différents pays varient de 1800 à 3000 Kilocalories par personne et en 2002/03, il a été retenu d'utiliser 2100 Kilocalories. Pour la première étape, un panier de 30 biens alimentaires représentant près de 80 pourcent de la consommation alimentaire des ménages a été retenu (tableau 2) à partir de l'EIBEP 2. Ce panier est une moyenne au niveau national ; car le fait de disposer du même panier permet d'attribuer les niveaux différents des seuils de pauvreté aux différences de coût de la vie et non de préférence. Ce panier qui couvre au départ 1 600 kilo calories a été ajusté pour couvrir 2 100 kilocalories. Les quantités obtenues après cet exercice ont ensuite été valorisées à partir des prix moyens (ou

plutôt des valeurs unitaires moyennes) issues de l'enquête elle-même. Cette valorisation a permis d'obtenir la ligne de pauvreté alimentaire pour 2002/03.

**Tableau 2. Composition du panier de base pour l'EIBEP de 2002/03**

Produit	Consommation initiale		Consommation ajustée		Coefficient de Conversion
	Quantité ( en 100 gr)	Kilo Calorie s	Quantité ( en 100 gr)	Kilo calorie s	
Riz paddy	0,1305	36,55	0,1705	47,74	280
Riz blanc local	0,3275	117,88	0,4278	153,99	360
Riz barabara local	0,9486	338,65	1,2391	442,37	357
Riz importé 25 % brisure	0,6633	238,79	0,8665	311,93	360
Riz importé caroline	0,1311	47,21	0,1713	61,67	360
Maïs Grain	0,2866	102,05	0,3744	133,30	356
Fonio Grain non étuvé	0,0899	30,40	0,1175	39,71	338
Fonio Grain étuvé non lavé	0,0613	20,72	0,0801	27,06	338
Pain de boulangerie tapalapa	0,2068	51,48	0,2701	67,25	249
Viande de boeuf	0,1214	28,90	0,1586	37,75	238
Bonga fumé	0,0605	22,62	0,0790	29,55	374
Sinapa frais	0,0383	2,45	0,0500	3,20	64
Konkoé fumé	0,0266	9,95	0,0348	13,00	374
Pâte d'arachide	0,0858	50,55	0,1121	66,04	589
Huile d'arachide	0,0570	50,35	0,0744	65,77	884
Huile de palme	0,2241	198,12	0,2928	258,80	884
Orange	0,1384	4,70	0,1807	6,14	34
Oignon frais/ sec	0,0517	1,60	0,0676	2,10	31
Gombo	0,0546	1,69	0,0713	2,21	31
Tomate	0,0805	1,37	0,1052	1,79	17
Tomate en conserve	0,0224	0,49	0,0293	0,64	22
Patate douce	0,1100	10,12	0,1437	13,22	92
Manioc frais	0,1396	15,22	0,1823	19,88	109
Manioc séché	0,0813	20,74	0,1062	27,09	255
Arachide en coque	0,0813	33,64	0,1061	43,94	414
Arachide en graine	0,0473	26,81	0,0618	35,02	567
Sucre en poudre	0,2427	93,92	0,3170	122,69	387
Piment frais	0,0306	9,72	0,0399	12,69	318
Sel de cuisine local	0,1036	34,93	0,1354	45,63	337
Cube/arôme maggi	0,0178	5,98	0,0232	7,82	337
<b>Total</b>	-	607,59	-	2 100	

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIBEP 2

Pour le seuil non alimentaire, une norme similaire n'existe pas. Ravallion (1994) part de l'idée que les personnes qui ont juste de quoi satisfaire leurs besoins alimentaires doivent opérer des sacrifices pour

disposer d'un minimum sur le plan non alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme le seuil non alimentaire (seuil bas). Une alternative est de considérer les ménages dont la consommation alimentaire par tête (et non plus la consommation totale) est égale au seuil de pauvreté alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme un autre seuil non alimentaire (seuil haut). Les deux approches peuvent être mises en œuvre de différente manière. La technique adoptée en 2002/03 a été d'estimer le modèle économétrique ci-dessous qui est une fonction de Engel de demande alimentaire :

$$CBA_i = \alpha + \beta \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right) + \gamma \ln\left(\frac{X_i}{Z_A}\right)^2 + \delta Y_i + U_i$$

Dans ce modèle, la variable dépendante est la part de la consommation alimentaire dans la consommation totale. Les variables explicatives sont respectivement le logarithme de la consommation par tête du ménage rapporté à la ligne de pauvreté alimentaire, le carré de la variable précédente et un ensemble de variables démographiques de composition du ménage (nombre de personnes par sexe et par tranche d'âge) représenté par Y. La première ligne est obtenue par la formule  $Z_{inf} = Z_A * (2 - \alpha)$ . La seconde ligne est plus difficile à calculer, mais une approximation en est donnée par  $Z_{sup} = Z_A / (\alpha + \beta) / (1 + \beta)$ . Les lignes ont été calculées et la seconde option a été choisie, car étant plus proche de celles des études antérieures.

Pour calculer le seuil de pauvreté alimentaire en 1994/95, la technique appropriée aurait consisté à utiliser le panier de 2002/03 et de le valoriser par les prix de 1994/95. Cette approche permet à l'évolution des seuils de pauvreté d'être attribuée à l'évolution du coût de la vie et non aux éventuelles modifications des structures de consommation. Ensuite, un seuil non alimentaire aurait été dérivé selon la méthode exposée ci-dessus. Malheureusement, comme on l'a déjà signalé, les données relevées en 1994 portent directement sur les valeurs des acquisitions, non sur les quantités et les valeurs unitaires (prix). A cause de cette absence d'information sur les prix, la solution adoptée a été d'interpoler les lignes de 2003 par l'indice national des prix à la consommation (en l'absence d'un indice des prix désagrégé jusqu'en 1994/95). Cette manière de faire suppose implicitement que les prix relatifs entre les trois régions sont demeurés constants sur la période.

Pour calculer un seuil de pauvreté en 2007 cohérent avec les précédents, il faut une fois de plus mettre en œuvre la technique exposée ci-dessus ; cependant la même difficulté apparaît ; il n'y a pas d'information sur les prix. Le calcul du seuil de pauvreté de 2007 se fait en deux temps. D'abord on calcule le seuil alimentaire en appliquant à l'indice national des prix à la consommation le taux

d'augmentation des prix alimentaires entre 2002/03 et 2007. Ensuite, on calcule le seuil non alimentaire selon la technique classique. On considère comme seuil non alimentaire la consommation non alimentaire des ménages dont la consommation alimentaire est juste égale au seuil alimentaire. Ce seuil non alimentaire est calculé en prenant la consommation moyenne non alimentaire par tête des ménages dont la consommation alimentaire par tête est à plus ou moins 10 pourcent du seuil de pauvreté alimentaire.

**Tableau 3. Seuils de pauvreté (en GNF par personne et par an)**

	1994/95		2002/03		2007	
	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global	Seuil alimentaire	Seuil global
Conakry	156459	264998	228900	387692	786292	1590894
Autre urbain	137403	214427	201020	313706	690522	1019809
Rural	126492	186483	185058	272825	635691	818286

Source : Calculs des auteurs à partir des données des EIB 1, EIBEP 2 et ELEP

On peut noter qu'en 2002/03 (et en 1994/95 par construction), la ligne de pauvreté de Conakry est près de 24 pourcent plus élevée que celle des autres villes et 42 pourcent plus élevée qu'en milieu rural. Autrement dit, une personne vivant en milieu rural et qui migrerait à Conakry aurait besoin que l'on augmente son revenu nominal de 42 pourcent afin de conserver le même niveau de vie. Il semble que la modification des prix relatifs conduit à une accentuation de ces différences en 2007. En effet, le seuil de Conakry est 56 pourcent plus élevé que celui du reste du milieu urbain et près du double de celui du milieu rural.

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. Ces indicateurs sont des indices synthétiques qui quantifient le niveau de pauvreté. L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou taux) de pauvreté. S'il y a  $n$  personnes dans la population et que  $q$  d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle par tête  $Y_i$  inférieur au seuil de pauvreté  $Z$  (c'est-à-dire  $Y_i < Z$  pour  $q$  individus), le taux de pauvreté est  $H=q/n$ . Cet indicateur simple présente cependant certaines limites. En particulier, il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc qui affecte négativement son niveau de consommation,  $H$  ne change pas. Le fait qu'un indicateur mette en évidence une aggravation de la pauvreté du fait d'un appauvrissement accru des pauvres est pourtant une propriété désirable de mesure de la pauvreté. Car il va nécessiter plus de ressources pour sortir les pauvres de leur situation. Pour

apprécier ce genre de changement, on introduit un autre indicateur, la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal au taux de pauvreté multiplié par la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de consommation des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté. On peut aussi calculer la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres. En fait ces trois indicateurs sont utilisés dans cette étude. Ils font partie d'une classe dénommée  $P_\alpha$  (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) dont la forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha \mathbf{1}(Y_i < Z),$$

où  $n$  désigne la taille de la population ;  $Z$  est le seuil de pauvreté ;  $Y_i$  la consommation annuelle (par tête) de l'individu numéro  $i$  de la population ;  $\mathbf{1}$  est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 dans le cas contraire.

### **3. Tendances de la pauvreté**

Sur la période 1994-2002, au niveau national, la pauvreté connaît une baisse importante. En 1994, 62,6 pourcent des personnes vivaient en dessous du seuil de pauvreté ; ce pourcentage passe à 49,1 pourcent en 2002, soit une baisse de 13,5 points en valeur absolue et de près de 21,6 pourcent en valeur relative (quand elle est mesurée au niveau des ménages, l'incidence de la pauvreté passe de 56,6 pourcent à près de 41,2 pourcent). De fait, il est intéressant de constater que, outre l'incidence, tous les autres indicateurs de pauvreté connaissent un recul important. Ainsi en 1994, l'écart de la pauvreté était de 28,5 pourcent. Autrement, dit il aurait fallu transférer en moyenne à chaque personne pauvre 28,5 pourcent de la valeur de la ligne de pauvreté pour permettre à cette personne d'émerger de la pauvreté. En 2002, 17,2 pourcent de la valeur de la ligne de pauvreté serait nécessaire. De même, la sévérité de la pauvreté passe de près de 16,1 pourcent en 1994 à 8,1 pourcent en 2002, montrant ainsi que la situation des plus pauvres s'est améliorée<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Alors que la pauvreté semble avoir baissé fortement en zones rurales entre 1994 et 2002, elle est en augmentation en milieu urbain ; ces données doivent cependant être utilisées avec prudence. Il est possible qu'il y ait eu des difficultés au niveau des enquêtes, de sorte que certaines comparaisons soient problématiques. Par exemple, avec les coefficients d'extrapolation issus du plan de sondage, la part de la population urbaine entre les deux enquêtes est en baisse, ce qui est contraire à l'impact attendu des flux migratoires. Si la baisse nationale de la pauvreté est

La situation s'est par contre dégradée après 2002-03. Les tendances montrent une progression de 3.1 points de pourcentage de l'incidence de la pauvreté et une progression moindre en pourcentage des autres indicateurs de pauvreté. En fait, la progression est forte en milieu urbain et nettement moins importante en milieu rural. Les variations de la pauvreté sont plus importantes dans les régions administratives<sup>12</sup>. L'analyse par dominance stochastique à la Figure 1 suggère que l'augmentation de la pauvreté est surtout le fait d'une plus grande proportion de la population située juste sous le seuil de pauvreté en 2007 qu'en 2002/03. En effet, sur la Figure 1, l'axe horizontal représente le niveau de consommation des ménages normalisé par la ligne de pauvreté, de sorte qu'une valeur unitaire dénote un ménage exactement au seuil de pauvreté. L'axe vertical représente la fonction de densité cumulée de la consommation des ménages, c'est-à-dire la part des ménages avec un niveau de consommation sous un certain seuil. Les courbes pour 2002/03 et 2007 sont très similaires, sauf pour la zone juste inférieure au seuil de pauvreté, avec la courbe pour 2007 indiquant une aggravation de la situation en 2007 par rapport à 2002/03.

**Tableau 4. Evolution de la pauvreté par milieu, de 1994 à 2007**

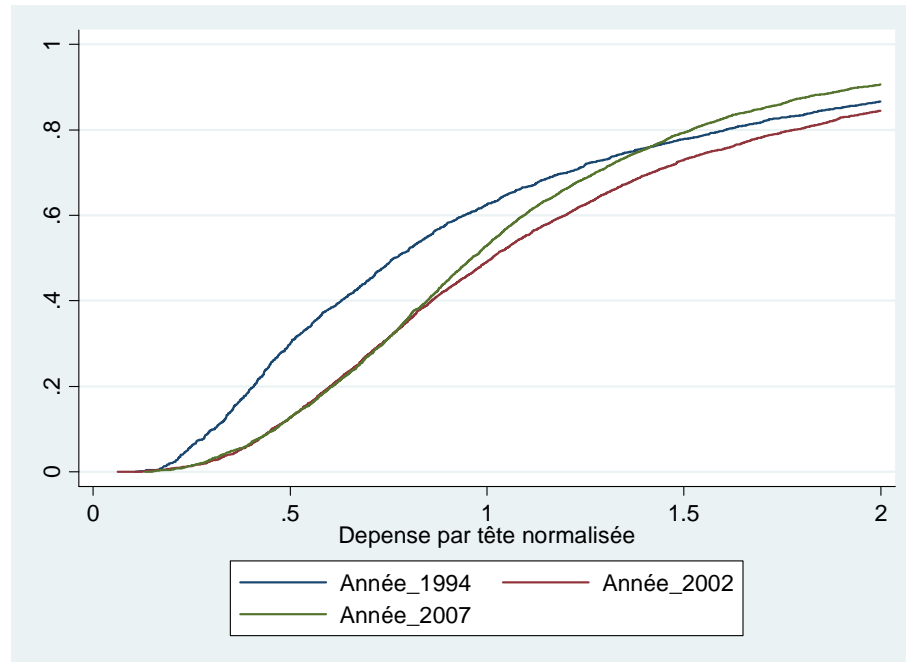
	1994			2002			2007		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Incidence	17,5	82,1	62,6	23,5	59,9	49,1	30,5	63,0	53,0
Profondeur	4,2	39,1	28,5	6,0	21,9	17,2			
r							7,7	22,0	17,6
Sévérité	1,5	22,5	16,1	2,4	10,5	8,1	3,0	10,5	8,2

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'EIB1, l'EIBEP2 et l'ELEP.

vraisemblable, et si on pouvait s'attendre à davantage de progrès en zones rurales qu'urbaines, les données ne permettent pas d'arriver à un jugement final sur l'évolution de la pauvreté en milieu urbain.

<sup>12</sup> Entre 2002/03 et 2007, on a une augmentation de l'incidence de la pauvreté dans les régions suivantes : Boké, Conakry, Kindia, Mamou et N'Zérékoré. Par contre, la pauvreté baisse dans les régions de Faranah, Kankan et Kindia. Il est difficile d'affirmer que ces tendances sont plausibles sans effectuer des travaux plus importants au niveau régional ; toutefois, les variations paraissent trop importantes. On est tenté d'affirmer une fois de plus que les différences de méthodologies ont certainement affecté plus les résultats à ce niveau.

**Figure 1 : Courbes de dominance (premier ordre) en 1994/95, 2002/03 et 2007**



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIB1, EIBEP2 et ELEP3

En termes d'évolution de la pauvreté par catégorie socio-économique, le tableau 5 suggère qu'en milieu urbain, la pauvreté sur l'ensemble de la période a augmenté pour les quatre groupes identifiés, alors qu'en milieu rural, l'inverse est observé entre 1994/95 et 2007, mais il faut prendre ces données avec prudence vu les problèmes de comparabilité mentionnés. Entre 2002/03 et 2007, la pauvreté augmente pour tous les groupes, sauf celui des salariés en milieu rural, mais ce groupe est très petit puisqu'il ne représente que 2.8 pourcent de la population en 2007. Les parts de la population des différents groupes sont calculées en utilisant les coefficients de pondération des différentes enquêtes, et il semble que la population urbaine est restée stable au cours du temps, ce qui est un peu surprenant (on se serait attendu à des mouvements migratoires des zones rurales vers les zones urbaines au cours d'une période aussi longue). Une fois encore, il est possible que les différences entre enquêtes aient conduit à une sous-estimation des mouvements de population.

**Tableau 5. Evolution de la pauvreté par groupe socio-économique, 1994 à 2007**

	Structure de la population			Structure des pauvres			Incidence de la pauvreté		
	1994	2002	2007	1994	2002	2007	1994	2002	2007
Urbain	30.2	29.5	30.7	8.5	14.	17.	17.5	23.5	30.5
-Salarié	9.8	8.9	8.7	1.5	2.3	4.0	9.7	12.7	24.4
-Indépendant non agricole	1.9	2.2	2.6	1.6	1.5	2.3	51.7	34.9	47.3
-Indépendant agricole	14.9	12.8	13.4	4.1	6.8	7.6	17.2	25.9	29.9
-Sans emploi	3.7	5.7	6.0	1.3	3.6	3.8	21.6	30.7	33.6
Rural	69.8	70.5	69.3	91.	85.	82.	82.1	59.9	63.0
-Salarié	0.8	3.7	2.8	6	9	3	41.6	56.8	49.9
-Indépendant non agricole	61.6	54.1	53.1	82.	68.	65.	84.0	61.7	65.7
-Indépendant agricole	3.3	6.3	8.3	6	0	9	61.2	45.8	50.9
-Sans emploi	4.1	6.4	5.1	5.1	7.7	5.9	78.5	59.7	61.3
Total	100.	100.	100.	100	100	100	62.5	49.1	53.0
	0	0	0	.0	.0	.0			

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'EIB1, EIBEP2 et ELEP3

Les perceptions des ménages confirment non seulement que la pauvreté est importante<sup>13</sup>, mais aussi que la plupart des ménages estiment que leur situation ne s'est pas améliorée au cours des cinq dernières années. Comme le montre le tableau 6, le pourcentage de ménages qui ont déclaré une satisfaction de leurs besoins de base inchangée se situe à 39,4 pourcent. Ceux qui ont déclaré qu'il y avait une amélioration représentent seulement 10,8 pourcent des ménages, alors que ceux qui ont déclaré une détérioration représentent 50,9 pourcent des ménages. Ces proportions sont assez similaires dans les différents milieux (Conakry, zones urbaines, zones rurales), mais la proportion des ménages déclarant une amélioration est plus forte parmi les ménages les plus nantis (5<sup>ème</sup> quintile, 15 pourcent de perceptions d'amélioration).

<sup>13</sup> En effet, en 2002/03, plus de 93 pourcent des ménages se considèrent pauvres ; le taux le moins élevé étant enregistré à Conakry (86,3 pourcent) et le plus élevé en Guinée Forestière (97,5 pourcent). De même, la quasi-totalité (plus de 99 pourcent) des ménages pensent que les membres de leur communauté sont pauvres.

**Tableau 6. Satisfaction des besoins des ménages, cinq dernières années, 2007**

		Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
Conakry	Amélioré	12.08	6.63	7.28	12.4	14.57	11.7
			21.3	30.7	40.7		1
	Maintenu	12.76	8	2	4	44.46	36.8
			71.7	61.4	44.9		
	Dégradé Non déclaré	73.96	9	1	4	39.92	50.4
Total	1.19	0.2	0.59	1.83	1.05	1.09	
		100	100	100	100	100	100
Autre urbain	Amélioré	8.11	5.85	6.75	9.5	16.81	10.5
			41.0	35.8	39.7		1
	Maintenu	17.42	8	3	3	46.47	39.0
			51.8	56.7	50.3		4
	Dégradé Non déclaré	73.88	4	8	7	36.3	49.8
Total	0.58	1.22	0.65	0.4	0.42	0.59	
		100	100	100	100	100	100
Rural	Amélioré	9.09	11.3	9.32	10.4	14.91	10.6
			36.1	39.1	42.5		5
	Maintenu	31.66	5	5	8	40.62	37.3
			51.5	51.0	45.8		51.2
	Dégradé Non déclaré	58.69	3	4	1	43.22	1
Total	0.56	1.02	0.49	1.13	1.25	0.84	
		100	100	100	100	100	100
National	Amélioré	9.17	10.3	8.7	10.7	15.15	10.8
			35.1	37.4	41.6		2
	Maintenu	29.9	1	5	3	43.09	37.4
			53.6	53.3	46.4		3
	Dégradé Non déclaré	60.34	2	3	2	40.73	50.8
Total	0.59	0.96	0.52	1.17	1.02	0.85	
		100	100	100	100	100	100

Source: Calcul des auteurs sur base de l'ELEP 2007

Les ménages associent la pauvreté à une insuffisance de moyens pour se nourrir, un manque de revenu, un manque de travail, et une incapacité à satisfaire une série d'autres besoins. Selon les données pour 2002/03, pour tous les ménages (quel que soit le quintile auquel ils appartiennent), la pauvreté est principalement associée à une insuffisance de moyens pour se nourrir, un manque de revenu, un manque de travail (effet plus prononcé en zones urbaines), une incapacité à se faire soigner (effet plus prononcé en zones rurales), et une incapacité à obtenir un logement décent.

Les réponses des ménages à une série de questions quant à la capacité à satisfaire leurs besoins de base dans différents domaines confirment les difficultés importantes qu'ils rencontrent. Dans l'enquête 2002/03, les ménages pouvaient en effet déclarer être capables de satisfaire leurs besoins « plus que normalement », « normalement », « moins que normalement », ou « pas du tout ». La majorité des ménages estiment pouvoir s'alimenter suffisamment en quantité aussi bien à Conakry, dans les autres centres urbains et en milieu rural. Cependant, près d'un tiers des ménages déclarent ne pas arriver à satisfaire leurs besoins nutritifs ni en qualité ni en quantité (la proportion est un peu plus basse à Conakry, à 26,7 pourcent, mais reste élevée). Au niveau national, 49 pourcent des ménages ont déclaré avoir satisfait moins que normalement leurs besoins en matière de soins de santé, contre 19 pourcent des ménages qui ont déclaré les avoir satisfaits normalement. Quelque 26,9 pourcent des ménages ont déclaré n'avoir pas du tout satisfait ces besoins et seuls 4,2 pourcent des ménages ont vu leurs besoins plus que normalement satisfaits. Seulement 24 pourcent des ménages ont satisfait normalement leurs besoins en matière de logement, environ 41 pourcent ont satisfait leurs besoins moins que normalement et 26,5 pourcent n'ont pas du tout satisfait leurs besoins en logement.

Seuls 15 pourcent des ménages ont satisfait normalement leurs besoins en matière d'habillement, environ 49 pourcent ont satisfait leurs besoins moins que normalement et 32 pourcent n'ont pas du tout satisfait leurs besoins en habillement. Les taux de satisfaction sont en général plus élevés à Conakry que partout ailleurs, mais même à Conakry, de nombreux ménages estiment avoir des difficultés, et dans certains cas, la proportion des ménages en difficulté est plus élevée à Conakry. Par exemple, quelque 54,5 pourcent de ménages de Conakry déclarent ne pas parvenir à satisfaire leurs besoins de santé de façon normale ; au niveau des autres centres urbains, la proportion est de 52 pourcent ; elle est de 48 pourcent en niveau rural. Même s'il faut être prudent dans l'interprétation de tels résultats, les statistiques sur les perceptions des ménages suggèrent que la pauvreté reste importante au plan national. Comme on pouvait s'y attendre, les ménages les plus pauvres selon le critère objectif de la consommation par tête ont plus de difficultés à satisfaire leurs besoins de base. Il est probable que la situation s'est dégradée depuis 2002/03 (période de collecte de ces données).

Le recul de la pauvreté sur la période 1994-2002 a été principalement la résultante de la croissance économique, mais aussi peut-être d'une réduction des inégalités. La croissance des revenus par tête a été de près de 2 pourcent en moyenne annuelle sur la période. Pour ce qui est des inégalités, l'indice de Gini est passé de 0,480 en 1994/95 à 0,415 en 2002/03, mais il n'est pas certain que cela

représente véritablement une baisse des inégalités étant donné que les problèmes de comparabilité entre les enquêtes sont importants. Pour l'année 2007, après les corrections mentionnées plus haut sur les données, l'indice de Gini baisse encore de façon dramatique, à 0,326, mais une fois encore il est vraisemblable que cela soit dû à des problèmes de comparabilité et en particulier aux corrections sur les valeurs extrêmes de la consommation qui ont dû être réalisées pour obtenir des mesures de pauvreté réalistes.

#### **4. Profil de la pauvreté**

Cette section présente un bref profil de la pauvreté en 2007, en commençant par une description de la structure de la population selon l'enquête. La population de la Guinée est jeune, relativement peu instruite (surtout dans le cas des chefs de ménage), principalement rurale, et engagée dans l'agriculture ou le secteur informel. La population est estimée en 2007 à 9 680 000 personnes, dont 51,9 pourcent de femmes et 48,1 pourcent d'hommes. Une personne sur deux a moins de 16 ans et 4,5 pourcent seulement des individus sont âgés de 65 ans ou plus. La population croît à un rythme rapide de 2,6 pourcent par an. Le mode d'organisation sociale ne laisse pas souvent le statut de chef de ménage aux femmes ; ainsi 85 pourcent de personnes vivent dans des ménages dirigés par un homme. Les femmes ne sont le plus souvent chef de ménage que quand elles sont veuves, quand elles sont mariées à un mari polygame et le mari est déclaré chef d'un autre ménage, ou quand elles sont monogames et le mari est absent. Ces trois situations comptent pour la quasi-totalité des ménages dont le chef est féminin.

S'il y a eu des progrès importants en matière de scolarisation en Guinée au cours des vingt dernières années, il va de soi que les chefs de ménage, dont l'âge moyen est de près de 52 ans sont en majorité de la génération des Guinéens ayant eu peu d'opportunités de fréquenter une école (en 2007, selon les données d'enquête, deux tiers des 15-19 ans sont allés ou vont encore à l'école, contre un cinquième des 50-54 ans.). Il en résulte que plus de trois personnes sur quatre vivent dans des ménages dont le chef n'a aucune instruction scolaire, alors qu'à l'inverse 4 pourcent seulement de cette population vit dans des ménages dont le chef a atteint l'université. Cette configuration, même si elle est partout majoritaire, est néanmoins variable avec une opposition entre Conakry et les régions. A Conakry, les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction concentrent la moitié de la population et ceux dont le chef a atteint l'université 15 pourcent.

Une typologie des ménages en cinq groupes socio-économiques a été construite. Cette typologie comprend les salariés de l'administration publique (ministères, préfectures, communes,

entreprises publiques, etc.), les salariés du secteur privé (entreprises privées formelles et informelles), les indépendants agricoles (patrons et travailleurs pour compte propre du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche et sylviculture), les indépendants non agricoles (patrons et travailleurs pour compte propre des autres secteurs) et les sans-emploi (chômeurs et inactifs). Cette typologie est construite sur la base de l'activité du moment du chef de ménage, c'est-à-dire celle exercée au cours des 7 derniers jours précédant la collecte. Le groupe des salariés du privé comprend quelques aides familiaux et stagiaires, ces deux catégories étant trop peu représentées pour être traitées à part. La forte implantation rurale de la population concomitamment avec sa faiblesse en matière de scolarisation ne laisse pas beaucoup de choix en matière d'activités économiques. Il n'est donc pas surprenant que plus de 56 pourcent des Guinéens vivent de l'agriculture. Cette agriculture de subsistance est pratiquée dans un cadre familial dans la mesure où deux ménages sur trois comptent trois actifs ou plus.

L'activité salariée est faible en Guinée puisqu'à la suite de l'agriculture de subsistance, les activités pourvoyant aux besoins de la population sont principalement les petits métiers. Ces activités qui relèvent généralement du secteur informel font vivre près d'un Guinéen sur cinq. Par ailleurs, si l'agriculture est la principale activité en milieu rural, il en va différemment de Conakry où elle ne fait vivre qu'une portion congrue de ses habitants (1,4 pourcent). Dans cette ville, ce sont plutôt les petits métiers et notamment le petit commerce qui nourrit la plus grande partie de la population (42,2 pourcent). Conakry est également la ville où l'on trouve deux autres catégories importantes. D'abord les personnes vivant d'une activité salariée (une personne sur trois) et ensuite ceux vivant dans un ménage dont le chef est sans emploi (une personne sur quatre). Il faut mentionner ici que la Guinée est caractérisée par des taux d'activité relativement élevés et des taux de chômage faibles, mais cette synthèse masque d'autres caractéristiques moins favorables. A Conakry où existe un véritable marché du travail, le taux de chômage calculé sur la population de 15 ans et plus est de 7,4 pourcent. Cependant, si on définit le sous-emploi (par rapport à la durée du travail) comme un volume d'activité inférieur à 39 semaines par an, près de 30 pourcent des actifs occupés de 15 ans et plus sont en situation de sous-emploi. Par ailleurs, en 2002/03 trois quart des chômeurs étaient des chômeurs de longue durée (plus d'un an).

Si on considère la structure de la population, elle est à peu près également répartie entre Conakry la capitale et les quatre régions naturelles (Basse Guinée, Moyenne Guinée, Haute Guinée, Guinée Forestière). La capitale compte environ 18 pourcent de la population et la part de la population dans les régions varie de 8 pourcent pour Mamou qui est la région moins peuplée à 18 pourcent pour N'zérékoré

qui est la plus peuplée, hors la capitale. La population reste concentrée dans les campagnes puisque sept personnes sur dix vivent en milieu rural.

En termes de pauvreté, une forte majorité des pauvres vivent en zones rurales. La Guinée compte en 2007, 53 pourcent d'individus pauvres, soit 5 132 000 personnes en 2007. Comme on l'a mentionné au tableau 4, l'incidence de la pauvreté est de 30,5 pourcent en milieu urbain et de 63 pourcent en milieu rural. Ainsi, le milieu urbain qui compte 30,7 pourcent de la population ne concentre que 17,7 pourcent de personnes pauvres alors que le milieu rural, avec 69,3 pourcent de la population totalise 82,3 pourcent de la population pauvre. Si la pauvreté est nettement moins importante à Conakry, elle est élevée partout ailleurs puisque les taux de pauvreté dans les régions varient de 50 pourcent à 64 pourcent. Les régions qui ont l'incidence de la pauvreté la moins élevée sont celles de Mamou, Boké et Faranah. Sur la base de ce profil régional, 3 régions (Nzérékoré, Kindia et Kankan) concentrent à elles seules près de 55 pourcent des pauvres.

Le niveau de pauvreté est différent selon les caractéristiques du chef de ménage. Les femmes ont historiquement bénéficié d'un capital humain en moyenne plus faible que celui des hommes et elles sont en plus victimes de discriminations sur le marché du travail. On s'attend donc à ce que les ménages qu'elles dirigent aient des taux de pauvreté plus élevés que ceux dirigés par les hommes. Mais c'est le résultat contraire qui apparaît, puisque plus de la moitié des personnes vivant dans des ménages masculins sont pauvres contre 46 pourcent pour les ménages féminins. En réalité, ce résultat ne peut être compris qu'à l'examen de la typologie des ménages féminins. Si la moitié des ménages féminins étaient dirigés par une femme veuve ou divorcée, l'autre moitié est bien dirigée par une femme mariée qui n'est que chef de ménage de fait pour cause de l'absence du mari. Dans ce dernier cas, le mari qui reste chef de famille de droit continue à pourvoir aux besoins du ménage. Comme on le verra aussi dans la section suivante, une fois que l'on analyse les corrélats de la pauvreté, avoir un chef de ménage féminin tend à réduire les niveaux de consommation du ménage.

Pour de nombreux ménages, on s'attend à ce que les revenus et donc la consommation épousent les étapes du cycle de vie. Ils sont souvent relativement faibles pour les jeunes actifs, ils s'accroissent pour atteindre un maximum (vers 40-50 ans) et commencent à décroître vers l'âge de la retraite. Si cette perspective est admise, la courbe de l'évolution de la pauvreté selon l'âge devrait avoir une allure à l'opposé de celle des revenus ; la pauvreté devrait être forte pour les jeunes actifs et diminuer au fur et à mesure. Cela ne semble pas être le cas en Guinée. L'incidence de la pauvreté est la moins élevée dans les ménages dont le chef a moins de 30 ans, elle s'accroît

à partir de 30 ans et reste pratiquement constante jusqu'à un âge avancé. Il est difficile de comprendre ce schéma de la pauvreté sans le mettre en perspective avec d'une part la structure du marché du travail et d'autre part le poids des charges familiales.

En premier lieu pour ce qui est de la structure du marché du travail, l'hypothèse énoncée plus haut se vérifie généralement dans des pays avec un marché du travail organisé et dominé par le travail salarié, ce qui est loin d'être le cas en Guinée, dont l'économie essentiellement agricole implique un processus d'accumulation faible. L'accumulation étant faible, le poids des charges familiales qui s'accroît avec l'âge l'emporte et c'est donc la composition des ménages qui paraît être l'élément déterminant du profil de pauvreté selon l'âge. Effectivement, la taille moyenne des ménages est croissante en fonction de l'âge, partant de 5 personnes pour les ménages dont le chef a moins de 30 ans, elle se stabilise entre 6 et 8 personnes pour les autres ménages dont le chef est âgé de 50 à 59 ans. Il faut néanmoins souligner que l'utilisation de la consommation par personne comme indicateur de bien-être tend à surévaluer l'impact de la taille du ménage sur la pauvreté. Des résultats légèrement différents pourraient être obtenus avec une méthodologie alternative.

On s'attend à ce que l'investissement consenti par les individus en matière d'éducation se reflète sur leur niveau de vie. Sur ce plan, l'éducation semble être rentable car l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont le chef n'a pas été à l'école est trois fois plus importante que celle des ménages dont le chef a un niveau universitaire. En fait les ménages dont le chef n'a pas été à l'école concentrent 8 personnes pauvres sur 10 alors qu'ils représentent les trois quarts de la population. En revanche, moins de 2 pourcent des pauvres vivent dans des ménages dont le chef a un niveau universitaire. Il est également intéressant de relever qu'il y a trois niveaux d'éducation qui semblent avoir un réel gain en matière de réduction de la pauvreté : le primaire, le second cycle du secondaire et l'université. Ainsi, le fait simplement d'avoir fréquenté une école primaire apporte un gain important par rapport au fait de n'y être pas allé. Par contre, il n'y a pas de différence entre le primaire et le premier cycle du secondaire ; autrement dit quand on a commencé le secondaire, il vaut mieux l'achever pour que cela ait un impact sur le niveau de vie. Accomplir un cycle supérieur est évidemment l'idéal. Ces résultats doivent cependant être réexaminés dans le cas de l'analyse des corrélats de la pauvreté, comme cela est fait dans la section suivante.

Les individus tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exercice d'une activité économique et donc la situation sur le marché du travail est fondamentale pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté entre divers groupes socioéconomiques. Les taux de pauvreté

selon la typologie des ménages en cinq catégories présentée plus haut suggèrent que la pauvreté n'est réellement faible dans aucun des cinq groupes. Cela tient à deux facteurs au moins ; d'une part, certains groupes peuvent être hétérogènes (il en est ainsi notamment des deux groupes de salariés où l'on a mis ensemble les cadres supérieurs et les manœuvres dans la même catégorie); et, d'autre part, d'autres facteurs comme l'exercice d'une activité secondaire ou encore la présence d'autres actifs dans le ménage peuvent également influencer le bien-être des ménages. Cela étant, les différences sont importantes entre le groupe des salariés du secteur public (qui enregistre le plus faible niveau de pauvreté, 30,4 pourcent et ne concentre que 4 pourcent de la population pauvre) et celui des indépendants agricoles (qui enregistre le taux de pauvreté le plus élevé, avec près de deux personnes pauvres sur trois, ce groupe concentre sept pauvres sur dix.)

En 2002/03, même si la quasi-totalité (94 pourcent) des ménages agricoles possédaient un outil manuel (machette, houe, râteau, brouette, etc.), un peu plus d'un sur dix seulement (13 pourcent) détenaient un outil à traction animale ou mécanisé. Il s'agissait donc d'une agriculture manuelle avec un faible niveau de capital productif (30 116 GNF en 2002/03, soit 15 dollars au cours officiel) ; même si ces informations ne sont pas disponibles en 2007, il est peu probable que la situation ait évolué. Dans ces conditions, les rendements et la capacité de vente ne peuvent être que faibles. Quand on y ajoute la faiblesse des infrastructures routières, le taux élevé de pauvreté de cette catégorie de la population se comprend aisément.

Le niveau élevé de pauvreté enregistré dans les ménages des exploitants agricoles mérite que l'on s'y attarde. Comme on l'a mentionné, le type d'agriculture pratiqué en Guinée est essentiellement une agriculture de subsistance pouvant difficilement procurer des revenus décents. Les superficies cultivées sont généralement faibles. En effet, la moitié des exploitations agricoles a moins de 2.3 hectares et les deux tiers ont moins de trois hectares<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> En fait quand on considère la superficie des terres agricoles selon le milieu de résidence, la taille médiane est de 3 hectares à Conakry et 1,8 hectare dans le reste du milieu urbain et de même dans le milieu rural. Autrement dit, pour les ménages possédant les terres agricoles, les ménages urbains sont même favorisés par rapport aux ménages ruraux qui vivent principalement de l'agriculture.

**Tableau 7: Profil de pauvreté, 2007**

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Structure de la population	Structure des pauvres
<b>Résidence</b>					
Rural	63.0	22.0	10.5	69.3	82.3
Urbain	30.5	7.7	3.0	30.7	17.7
<b>Région</b>					
Boké	52.0	15.7	6.8	10.3	10.1
Conakry	26.3	6.1	2.2	17.8	8.9
Faranah	53.0	14.9	6.1	8.5	8.5
Kankan	58.7	24.0	13.4	13.0	14.4
Kindia	64.1	25.0	12.5	15.5	18.7
Labé	59.8	17.8	7.4	9.6	10.8
Mamou	50.1	16.2	7.2	7.7	7.3
N'zérékoré	64.3	20.8	9.2	17.7	21.4
<b>Sexe du chef</b>					
Homme	54.1	18.2	8.5	85.5	87.3
Femme	46.4	14.1	5.9	14.5	12.7
<b>Age du chef</b>					
Moins de 30	48.0	13.6	5.2	2.6	2.3
30 à 39 ans	53.2	17.6	8.1	14.6	14.7
40 à 49 ans	52.3	17.0	7.7	25.2	24.8
50 à 59 ans	53.4	17.7	8.5	26.0	26.2
60 ans et +	53.5	18.3	8.6	31.6	31.9
<b>Instruction du chef</b>					
Sans instruction	57.7	19.3	9.0	73.4	79.9
Primaire	49.8	16.7	7.6	9.9	9.3
Secondaire 1	48.6	16.8	8.2	6.4	5.9
Secondaire 2	35.7	8.0	3.1	2.3	1.5
Technique					
professionnel	25.7	8.2	4.1	3.8	1.9
Supérieur	19.9	4.6	1.8	4.2	1.6
<b>GSE du chef</b>					
Salarié public	30.4	9.5	4.8	7.0	4.0
Salarié privé	30.8	7.5	2.8	4.6	2.6
Indépendant agricole	64.9	22.8	10.9	55.7	68.2
Indépendant non agricole	37.9	10.6	4.3	21.7	15.5
Sans emploi	46.3	14.4	6.2	11.1	9.7
<b>Ensemble</b>	53.0	17.6	8.2	100.0	100.0

Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ELEP

### Corrélatés de la pauvreté

Les analyses précédentes donnent une idée du profil des ménages pauvres. Mais elles traitent de chaque variable l'une après l'autre et ne permettent pas ainsi de raisonner en termes de causalité ou à tout le moins de corrélation, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi on a

mentionné que certains résultats ne peuvent pas être compris à la lumière de ces seules analyses descriptives. Afin d'évaluer les corrélats ou déterminants de la pauvreté, nous avons réalisé une régression linéaire avec comme variable expliquée la dépense par tête rapportée à la ligne de pauvreté. Les variables explicatives ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations. Le modèle est estimé séparément pour le milieu urbain et le milieu rural. Le tableau 8 présente les résultats détaillés du modèle.

Un premier résultat significatif concerne l'éducation du chef et celle de son épouse. On retrouve les résultats précédents, mais l'éducation du chef de ménage n'a d'effet substantiel en termes de réduction de la pauvreté qu'à partir du secondaire ; de plus, les résultats ne sont pas toujours significatifs en milieu rural. On remarque en particulier que dans les campagnes, l'enseignement technique est associé à un meilleur niveau de vie que l'enseignement supérieur. Le niveau d'étude du conjoint est aussi positivement corrélé au bien-être du ménage, mais il faut que le conjoint ait fait des études supérieures pour qu'il y ait une différence statistiquement significative. Ceci est peut-être dû au fait qu'un nombre important de femmes ne font pas toujours valoriser leurs compétences sur le marché du travail, y compris en milieu urbain, faute d'emplois attrayants.

Un deuxième résultat porte sur la position de l'individu par rapport au marché du travail, mais le message qui se dégage des résultats n'est pas toujours clair, peut-être du fait des erreurs de mesure sur un certain nombre de variables et aussi de la complexité du marché du travail en Afrique en général et en Guinée en particulier où les limites entre les petits métiers, le chômage et l'inactivité sont souvent ténues. Beaucoup d'individus se considèrent sans emploi même lorsqu'ils exercent ces petits métiers. Les indépendants, surtout les indépendants non agricoles en milieu urbain et les sans emploi seraient finalement des groupes pas si éloignés l'un de l'autre. Néanmoins on peut relever quelques résultats intéressants. Le statut pour le chef de ménage salarié dans une entreprise privée est associé à un meilleur niveau de vie que le fait d'être travailleur indépendant ; ce qui n'est pas le cas pour les salariés du secteur public. Pour ces derniers, c'est quelque peu une surprise car traditionnellement le secteur public offre en moyenne de meilleures conditions de travail. Il se pourrait que la forte inflation enregistrée en Guinée au cours de ces années récentes n'ait pas été complètement pris en compte pour ces salariés. Autre résultat relatif à l'emploi, les branches autre que l'agriculture et le BTP sont associées à meilleur bien-être.

Un troisième résultat notable est relatif au capital social des ménages, dont les résultats sont intéressants partout, mais particulièrement en milieu urbain. Par rapport à un ménage dont aucun membre ne participe aux activités d'une association, les autres

ménages sont associés à une dépense par tête supérieure de 20 pourcent en milieu urbain et 4 pourcent en milieu rural. Il se peut cependant qu'il y ait un léger biais d'endogénéité dans ce résultat.

Un quatrième résultat porte sur l'accès aux infrastructures. Le faible accès aux infrastructures induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Mais dans le cas présent on n'obtient pas toujours les résultats escomptés. On note néanmoins qu'en milieu rural, le temps d'accès au centre de santé le plus proche contribue à faire baisser le niveau de vie du ménage.

Contrairement à ce qui apparaissait dans les analyses descriptives, les ménages dont le chef est une femme sont moins bien lotis en termes de bien-être que ceux dirigés par un homme. La différence en termes de dépense par tête entre un chef de ménage de sexe masculin et un chef féminin, toutes choses égales par ailleurs est importante, de l'ordre de 33 pourcent dans les villes et 11 pourcent dans les campagnes, en défaveur du genre féminin ; les ménages dirigés par une femme paraissent donc plus vulnérables. Par ailleurs, les ménages ayant un grand nombre de personnes de chaque groupe d'âge ont un niveau plus faible de consommation par tête, et donc une plus grande probabilité d'être pauvre. On note que la faiblesse de la consommation par tête tient compte des économies d'échelle au sein du ménage (du fait les coefficients du carré de ces variables sont négatifs). Cependant, le fait d'utiliser comme indicateur de mesure du bien-être la dépense par tête surestime cet effet dans la mesure où les économies d'échelle sont ignorées.

Enfin, la localisation géographique est importante même après avoir tenu compte des autres caractéristiques du ménage. Les dotations des régions en termes d'opportunité d'emploi, d'infrastructures, de climat, etc. ont une influence sur le niveau de vie. D'une manière générale, le fait de résider dans toute autre région est associé à un moindre bien-être par rapport à la capitale. Cet écart est cependant moins prononcé pour deux régions : Kankan et Mamou. En revanche les régions de Nzérékoré, Kindia et Labé s'avèrent plus défavorisées.

**Tableau 8: Régression sur les déterminants de la consommation, 2007**

	National		Urbain		Rural	
	Paramètre	t de student	Paramètre	t de student	Paramètre	t de student
<b>Composition du ménage</b>						
Nbre d'enfants 0-4 ans	-0.306***	-12.00	-0.316***	-7.72	-0.276***	-10.24
Enfants au carré	0.048***	5.98	0.047***	3.55	0.044***	5.26
Nbre adolescents 5-14 ans	-0.282***	-20.41	-0.312***	-14.19	-0.234***	-15.80
Adolescents au carré	0.024***	12.54	0.027***	9.09	0.019***	9.06
Nbre d'adultes masculin 15-64 ans	-0.219***	-11.71	-0.253***	-8.78	-0.186***	-7.67
Adultes masculin au carré	0.019***	6.15	0.023***	5.40	0.015***	2.90
Nbre d'adultes féminin 15-64 ans	-0.175***	-7.70	-0.153***	-4.43	-0.241***	-7.90
Adultes féminin au carré	0.016***	4.38	0.012**	2.28	0.030***	5.07
Nbre de personnes âgées, 65 ans et +	-0.091**	-2.26	-0.046	-0.69	-0.133***	-3.22
Personnes âgées au carré	0.010	0.60	-0.010	-0.39	0.025	1.49
<b>Démographie du chef de ménage</b>						
Chef féminin (oui)	-0.331***	-5.57	-0.405***	-4.46	-0.111	-1.61
Age du chef	0.009*	1.75	0.001	0.12	0.014***	2.80
Age du chef au carré	0.000**	-2.05	0.000	-0.24	0.000***	-2.95
Chef handicapé (oui)	-0.190***	-2.62	-0.162	-1.35	-0.174**	-2.34
Chef a un conjoint (oui)	-0.330***	-4.97	-0.429***	-4.50	-0.114	-1.21
<b>Education du chef de ménage</b>						
Sans instruction	Réf					
Primaire	0.025	0.69	0.039	0.66	-0.009	-0.25
Secondaire 1	0.099**	2.29	0.117*	1.82	0.032	0.61
Secondaire 2	0.210***	3.41	0.247***	3.01	-0.024	-0.24
Technique/professionnel	0.207***	3.80	0.183**	2.57	0.189*	1.76
Supérieur	0.509***	8.58	0.529***	7.04	0.213	1.37
<b>Activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé (oui)	-0.152	-0.61	0.439	1.00	-0.582***	-2.39
<b>Secteur institutionnel du chef</b>						
Entreprise individuelle	réf					
Secteur public	0.018	0.28	0.020	0.24	-0.029	-0.23
Gde entreprise Privée	0.204***	3.23	0.176**	2.01	0.099	1.03
<b>CSP du chef</b>						
Salarié	0.130	0.52	-0.434	-0.98	0.649**	2.58
Indépendant	0.160	0.65	-0.412	-0.94	0.588**	2.53
Autre dépendant	réf					
<b>Branche d'activité du chef</b>						
Agriculture	réf					
Industries	0.138**	2.23	0.146	1.55	0.003	0.04
BTP	-0.002	-0.03	-0.055	-0.57	0.123	1.41
Transport/communications	0.223***	3.45	0.154*	1.71	1.016***	6.00
Commerce	0.231***	6.23	0.199***	3.09	0.231***	4.91
Services	0.080*	1.90	0.068	1.01	0.047	0.76
<b>Education du conjoint</b>						
Sans instruction	réf					
Primaire	0.021	0.47	0.028	0.44	0.077	1.42
Secondaire 1	0.056	1.04	0.066	0.94	0.115	1.18
Secondaire 2 et plus	0.358***	5.08	0.376***	4.25	0.406**	2.13
<b>Activité du chef de ménage</b>						
Actif occupé (oui)	-0.049	-0.87	-0.153	-1.46	-0.001	-0.01

<b>Secteur institutionnel du conjoint</b>						
Entreprise individuelle						
Secteur public	-0.002	-0.02	-0.056	-0.35	0.046	0.31
Gde entreprise Privée	-0.181**	-2.07	-0.198	-1.41	-0.076	-0.69
<b>CSP du conjoint</b>						
Salarié	0.227*	1.92	0.311*	1.83	0.074	0.37
Indépendant	-0.027	-0.69	-0.004	-0.05	-0.028	-0.83
Autre dépendant	réf					
<b>Branche d'activité du conjoint</b>						
Agriculture	réf					
Industries	0.032	0.24	0.095	0.46	0.142	1.00
BTP	0.076	0.38	0.321	1.00	-0.114	-0.53
Transport/communications	0.549	1.35	0.629	1.28	(éliminé)	
Commerce	0.072**	1.99	0.126*	1.89	0.233***	4.90
Services	-0.040	-0.62	0.001	0.01	0.078	0.73
<b>Patrimoine</b>						
Superficiés des terres	0.007***	7.85	0.001	0.70	0.001	0.28
Superficie au carré	0.000***	-6.65	0.000**	2.16	0.000	-0.17
Membre d'une association (oui)	0.114***	4.61	0.186***	4.43	0.043*	1.77
<b>Accès aux infrastructures</b>						
Temps au marché	0.000	-0.94	-0.001	-1.38	0.000	-0.37
Temps à l'école primaire	0.000	-0.11	0.000	-0.29	0.000	0.14
Temps à l'école secondaire	0.000	-0.91	0.000	-0.12	0.000	-0.85
Temps au centre de santé	0.000	-1.43	0.001	1.38	0.000***	-2.62
Temps à la route	0.000	0.00	0.000	0.12	0.000	-0.41
<b>Variables géographiques</b>						
Rural (oui)	-0.167***	-5.08	(éliminé)		(éliminé)	
Conakry	réf					
Boké	-0.157***	-3.69	-0.112*	-1.85	-0.136***	-2.95
Faranah	-0.304***	-6.92	-0.320***	-5.03	-0.162***	-3.44
Kankan	-0.073	-1.57	0.064	0.90	-0.064	-1.35
Kindia	-0.482***	-11.33	-0.646***	-10.19	-0.286***	-6.46
Labé	-0.443***	-9.80	-0.300***	-4.26	-0.465***	-10.64
Mamou	-0.101**	-2.16	-0.106	-1.53	(éliminé)	
Nzérékoré	-0.539***	-13.22	-0.583***	-9.52	-0.400***	-9.42
<b>Constante</b>	<b>2.837***</b>	<b>18.58</b>	<b>3.134***</b>	<b>11.94</b>	<b>2.202***</b>	<b>13.81</b>
<b>Statistiques</b>						
R <sup>2</sup>	0.296		0.262		0.297	
N	7552		3997		3555	

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP 2007

(\*) Significatif à 10% ; (\*\*) Significatif à 5% ; (\*\*\*) Significatif à 1%.

Z

## **6. Priorité des populations pour lutter contre la pauvreté**

Les données de l'EIBEP (2002) et de l'ELEP (2007) permettent aussi d'analyser la manière dont les ménages appréhendent les priorités pour réduire la pauvreté. Le lien établi entre pauvreté et croissance suggère que les politiques macroéconomiques (dont les investissements dans le secteur rural, la fiscalité favorable aux pauvres, etc.) qui concourent à la création des emplois, à générer des revenus supplémentaires ou à opérer des transferts peuvent avoir un impact important sur la réduction de la pauvreté. En outre, au niveau des ménages, les résultats sur les déterminants de la pauvreté mettent en exergue d'autres facteurs qui contribuent à la pauvreté, comme la taille du ménage, le niveau d'éducation et le type d'emploi du chef de ménage. Les tableaux 9 pour 2002/03 et 10 pour 2007 présentent les résultats obtenus quant aux priorités établies par les ménages pour la réduction de la pauvreté (il est à noter qu'en 2007, les ménages sont invités à choisir une politique prioritaire dans le questionnaire, alors qu'en 2002/03, trois priorités peuvent être choisies parmi la liste).

En 2002/03, au niveau national, l'amélioration des conditions d'octroi des crédits, la création des emplois avec rémunérations décentes, l'introduction de nouvelles techniques agricoles, l'exercice de plus d'un emploi (occupation secondaire), et la mobilité sur le marché du travail apparaissent comme les meilleures options pour l'amélioration des conditions de vie dans les villages et quartiers d'après les ménages. Les réponses sont cependant différentes en fonction de la localisation géographique du ménage. A Conakry, la recherche d'un emploi pour les chefs de ménage qui n'en ont pas est la principale action souhaitée, suivie de l'amélioration des conditions d'octroi de crédit, de la recherche d'un emploi secondaire pour ceux qui ont de faibles revenus, et de la migration géographique ou du changement d'emploi. En milieu urbain, les réponses sont similaires à celles observées à Conakry. En milieu rural la première action souhaitée est l'amélioration des conditions d'octroi de crédit aux agriculteurs afin d'investir sur l'acquisition des moyens de production. Ensuite viennent l'introduction de nouvelles techniques de production, la recherche d'un emploi rémunérateur pour ceux qui ne pratiquent pas les activités agricoles, et la recherche d'un travail supplémentaire.

**Tableau 9. Trois meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté, 2002-2003**

Les trois meilleurs moyens de lutte contre la pauvreté	Réponse au niveau de Conakry			Total Conakry	Réponse au niveau urbain			Total Urbain	Réponse au niveau rural			Total Rural	Réponse au niveau National					Total National			
	T1	T2	T3		T1	T2	T3		T1	T2	T3		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5		T1	T2	T3
	Développer activités génératrices revenus	44,5	8,7	9,3	<b>20,8</b>	47,3	10,6	9,7	<b>22,5</b>	49,6	10,9	9,7	<b>23,4</b>	11,6	10,9	8,9	8,5		8,6	48,5	10,5
Développer services sociaux de base	3,5	9,1	5,2	5,9	5,6	9,7	6,4	7,2	8,1	15,3	9,1	10,8	1,7	1,5	1,2	1,2	1,4	7,0	13,6	8,2	9,6
Développer infrastructures communautaires	2,6	5,1	5,3	4,3	3,5	10,2	6,4	6,7	11,4	21,7	15,6	<b>16,2</b>	2,2	2,3	1,6	1,5	1,3	9,0	17,6	12,8	<b>13,1</b>
Lutte contre l'insécurité	4,8	9,4	8,2	7,5	3,5	6,7	5,5	5,2	2,4	2,7	2,5	2,5	0,5	0,6	0,4	0,6	0,8	2,9	4,3	3,8	3,7
Promouvoir l'emploi	27,3	31,1	15,4	<b>24,6</b>	23,6	28,6	16,3	<b>22,8</b>	8,1	15,9	11,8	<b>11,9</b>	2,2	2,2	2,4	3,0	3,5	13,2	20,0	12,9	<b>15,4</b>
Promouvoir la justice	1,1	3,2	3,7	2,7	0,6	2,0	3,0	1,9	0,4	1,3	1,0	0,9	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,6	1,7	1,7	1,3
Promouvoir l'éducation	2,3	6,3	8,3	5,6	2,5	6,5	7,4	5,5	5,7	9,8	12,9	9,5	1,6	1,1	0,9	0,6	0,6	4,7	8,9	11,5	8,4
Promotion accès marchés extérieurs	0,7	2,0	2,5	1,7	0,6	2,3	2,8	1,9	1,1	3,6	3,7	2,8	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	1,0	3,2	3,4	2,5
Assurer la formation de la femme	1,2	4,5	5,3	3,7	1,0	4,0	5,4	3,5	1,1	2,9	4,7	2,9	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	1,1	3,3	4,9	3,1
Faciliter l'accès aux crédits	2,0	7,1	13,2	7,4	2,6	6,6	12,4	7,2	4,7	8,5	12,5	8,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,5	4,0	8,0	12,6	8,2
Décentralisation	0,8	1,2	2,0	1,3	0,4	0,7	1,4	0,8	0,4	0,5	0,7	0,5	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,5	0,6	1,0	0,7
Bonne gouvernance	8,4	10,1	15,6	<b>11,4</b>	6,8	9,5	17,4	<b>11,2</b>	3,2	3,7	8,8	5,2	0,8	0,5	0,6	1,0	1,5	4,5	5,5	11,0	7,0
Renforcer la solidarité	0,6	1,7	5,7	2,7	1,1	2,0	4,7	2,6	2,8	2,2	5,7	3,6	0,6	0,3	0,5	0,4	0,4	2,2	2,1	5,6	3,3
Autre	0,1	0,5	0,4	0,3	0,9	0,6	1,0	0,8	1,0	0,9	1,1	1,0	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1	0,9	0,8	1,0	0,9
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	23,0	21,1	18,1	18,4	19,4	100	100	100	100

Source: Calculs des auteurs avec l'EIBEP 2002-2003.

**Tableau 10. Meilleur moyen de lutte contre la pauvreté, 2007**

	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total	Plus pauvre	Q2	Q3	Q4	Plus riche	Total
	Conakry						Urbain					
Développer des activités génératrices de revenu	14.5	23.7	10.5	3.9	5.5	8.5	24.9	24.1	19.9	16.8	17.1	19.3
Promouvoir l'emploi	34.5	30.6	24.4	21.7	19.0	22.8	16.0	15.1	10.0	14.8	12.7	13.5
Développer les infrastructures communautaires	0.0	0.0	0.4	3.0	3.5	2.2	5.8	6.0	5.0	7.2	3.4	5.3
Promouvoir l'éducation	0.0	1.1	0.0	2.2	2.9	1.9	1.6	4.2	3.4	2.4	2.1	2.7
Promouvoir la santé	0.0	1.2	2.6	0.9	1.3	1.3	2.3	3.3	2.2	2.7	2.9	2.7
Faciliter l'accès au crédit	0.0	0.0	2.0	0.7	1.1	0.9	4.5	5.1	5.3	4.2	5.4	4.9
Améliorer la gouvernance	3.0	6.5	4.4	4.9	3.7	4.4	2.6	3.3	4.4	5.9	6.0	5.0
Faciliter l'accès à l'eau et à l'électricité	0.0	1.2	3.3	4.1	6.6	4.4	12.5	6.1	14.5	9.9	12.7	11.3
Revaloriser les salaires	2.4	1.4	2.4	3.7	3.1	2.9	2.8	2.9	3.6	6.2	6.1	4.9
Lutter contre la corruption	0.0	4.2	2.0	1.0	1.9	1.9	1.2	0.6	0.9	1.9	3.7	2.0
Assurer la sécurité	3.2	2.5	2.5	1.9	2.3	2.3	1.6	0.4	0.3	1.3	1.0	0.9
Garantir les prix des produits de base	42.4	27.6	43.5	49.1	46.1	44.1	23.8	26.6	29.1	26.0	26.2	26.5
Autres actions	0.0	0.0	2.2	1.9	2.5	1.9	0.0	0.6	1.3	0.6	0.6	0.7
Non déclaré	0.0	0.0	0.0	1.0	0.6	0.5	0.6	1.8	0.1	0.2	0.2	0.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Rural						National					
Développer des activités génératrices de revenu	25.0	23.8	24.8	21.4	19.0	23.3	24.5	23.9	22.0	16.4	13.9	20.2
Promouvoir l'emploi	6.7	7.8	4.0	6.4	6.6	6.3	8.6	10.8	7.9	11.5	12.1	10.2
Développer les infrastructures communautaires	19.6	22.7	23.2	21.9	22.1	21.8	17.8	18.8	17.5	14.8	12.0	16.2
Promouvoir l'éducation	3.9	3.7	3.9	2.5	1.2	3.3	3.5	3.5	3.3	2.4	2.0	2.9
Promouvoir la santé	6.4	8.0	7.2	6.3	6.0	6.9	5.8	6.9	5.9	4.4	3.8	5.3
Faciliter l'accès au crédit	5.6	3.7	4.3	4.6	4.1	4.5	5.3	3.4	4.1	3.6	3.3	3.9
Améliorer la gouvernance	1.9	1.6	2.2	3.3	3.5	2.3	2.0	2.3	2.8	4.1	4.1	3.1
Faciliter l'accès à l'eau et à l'électricité	7.3	6.0	4.9	7.9	6.5	6.5	7.3	5.6	5.8	7.4	7.7	6.7
Revaloriser les salaires	0.3	0.5	1.3	1.4	0.4	0.8	0.6	0.8	1.8	2.8	2.4	1.7
Lutter contre la corruption	0.8	0.9	1.2	0.6	1.3	0.9	0.8	1.2	1.3	0.9	2.0	1.2
Assurer la sécurité	0.3	0.8	0.6	0.8	1.7	0.8	0.5	0.9	0.8	1.2	1.8	1.1
Garantir les prix des produits de base	20.0	19.4	21.1	20.9	25.3	21.0	21.3	20.9	25.5	28.5	32.8	25.8
Autres actions	2.0	0.9	0.7	1.6	1.9	1.4	1.8	0.8	1.0	1.5	1.9	1.4
Non déclaré	0.2	0.2	0.5	0.5	0.5	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Calcul des auteurs à partir de l'ELEP 2007

En 2007 les priorités sont quelque peu différentes, avec les politiques pour garantir les prix des biens de base (une option qui n'était pas dans le questionnaire de 2002/03) souvent citées comme prioritaires, ce qui n'est pas étonnant vu qu'en 2007, les prix alimentaires et pétroliers avaient déjà beaucoup augmenté. Cette préoccupation est particulièrement accentuée en milieu urbain puisque 44 pourcent des ménages de Conakry et près de 27 pourcent de ceux des autres villes la considèrent comme le principal moyen de lutte contre la pauvreté. En milieu rural, trois préoccupations (développer des activités génératrices de revenu, garantir les prix des produits de base, et développer des infrastructures communautaires) ont le même niveau de priorité pour les ménages. En général, outre la question des prix des biens de base, l'importance accordée aux activités génératrices de revenus demeure présente comme cela était clairement le cas en 2002/03.

#### 4. Conclusion

Depuis 2003, la Guinée est entrée dans une crise économique profonde qui a contribué à exacerber la pauvreté qui était déjà importante. Nos estimations suggèrent que le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté s'établit à 53,0 pourcent en 2007, par rapport à 49,1 pourcent en 2002. Les informations sur les perceptions des ménages confirment que leur situation s'est dégradée ces dernières années, et il est probable que la poursuite de la hausse des prix alimentaires en 2008 a contribué à une augmentation additionnelle de la pauvreté non prise en compte ici. A cet égard, un résultat important déjà observé en 2007 est l'importance accordée par les ménages aux politiques pour garantir les prix des biens de base, surtout en milieu urbain. En termes de profil de la pauvreté et de corrélats ou déterminants des niveaux de consommation des ménages, les résultats attendus sur l'impact de la structure démographique des ménages, des caractéristiques de l'emploi, de l'éducation, et des autres variables classiques ont été généralement vérifiés.

L'évolution négative de la pauvreté ne doit cependant pas conduire à un fatalisme. La situation économique qui prévaut aujourd'hui est très différente de celle qui a prévalu entre 1994 et 2002, une période pendant laquelle l'économie du pays a enregistré une forte croissance du PIB par tête. Une analyse comparative des enquêtes réalisées en 1994/95 et 2002/03 conduit à une baisse de la pauvreté de 62,6 pourcent en 1994 à 49,1 pourcent en 2002. Donc si le pays parvenait à mettre fin aux contre-performances économiques enregistrées au cours des dernières années et à relancer la croissance, la pauvreté pourrait donc à nouveau être réduite.

#### Références

- Backiny-Yetna, P., M. Louda Bah, T. Oumar Baldé, and O. Diallo, 2009, Tendances et Perceptions de la Pauvreté en Guinée de 1994 à 2003, *Perspective Afrique*, 4:1-3, Article 5.
- Bardasi, E., et Q. Wodon, 2007a, Measuring Time Poverty and Analyzing its Determinants: Concepts and Application to Guinea, in C. M. Blackden et Q.

*La pauvreté en Guinée de 1994 à 2007*

- Wodon, editeurs, *Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, Washington, DC.
- Bardasi, E., et Q. Wodon, 2007b, Poverty Reduction from Full Employment: A Time Use Approach, in C. M. Blackden et Q. Wodon, editeurs, *Gender, Time Use and Poverty in Sub-Saharan Africa*, World Bank Working Paper No. 73, Washington, DC.
- Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.
- Coulombe, H., et Q. Wodon, 2008, Assessing the Geographic Impact of Higher Food Prices in Guinea, *Policy Research Working Paper 4743*, World Bank, Washington, DC.
- Datt, G. et M. Ravallion, 1992, Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications for Brazil and India in the 1980s, *Journal of development economics* 38: 275-295.
- Diallo, S. A., et P. Makdissi, 2008, Est-ce que les subsides d'électricité diminuent la pauvreté en Guinée?, *Working Paper 08-11*, University of Ottawa, Department of Economics.
- Direction nationale de la Statistique, Ministère du plan et de la coopération, 1996, *Profil de pauvreté en Guinée en 1994/95*, Conakry.
- Droy, I., 2005, Pauvreté, enclavement et accès à l'école primaire en milieu rural guinéen, *Mondes en développement*, 132(4): 111-127.
- Essama-Nssah, B., 2007, A poverty-focused evaluation of commodity tax options, *Journal of International Development*, 19(8): 1114-1130.
- Foster, J., E. Greer, et E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica* 52(3): 761-765.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, 2007, *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté DSRP2 (2007-2010)*, République de Guinée, Conakry.
- Ravallion, M., 1994, *Poverty Comparisons*, Chur, Switzerland: Harwood Academic Publishers.